

L'EUROPE EN FRANCE

LE MENSUEL DE LA REPRÉSENTATION EN FRANCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

1/3 ACTUALITÉ

Automobile : feu vert pour le plan de soutien français

4/6 L'EUROPE ET VOUS

Énergie : un défi économique, industriel et environnemental

7 L'EUROPE EN PRATIQUE

TVA réduite pour la restauration en 2010

8 L'EUROPÉENNE DU MOIS

Pascale Krémer, journaliste au groupe Le Monde

Actualité

► COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Un Erasmus pour les élus locaux

Les élus locaux pourront bientôt bénéficier d'une expérience dans un autre pays de l'UE grâce à un programme Erasmus dédié. Les modalités pratiques ne sont pas encore définies, mais une enveloppe de 2 millions d'euros a été votée par le Parlement européen pour permettre, fin 2009, le lancement d'un projet pilote qui pourrait concerner 500 élus dès cette année. L'idée a été proposée dans un rapport adopté par le Parlement européen fin octobre. « Quelques jours de visite dans une collectivité d'un autre État membre permettront à des élus travaillant sur les mêmes problématiques d'échanger des bonnes pratiques », explique Jean-Marie Beaupuy, l'eurodéputé à l'origine de la proposition.



► ERASMUS

Les jeunes patrons aussi !

Permettre à de jeunes entrepreneurs de confronter leur expérience à celle d'un chef d'entreprise expérimenté d'un autre pays européen : c'est le principe d'un nouveau programme initié par l'Union.

Arnaud Machinal a décidé de « saisir l'opportunité » Erasmus et de partir en Europe pour deux ou trois mois. Pourtant, il n'est pas étudiant, mais chef d'entreprise. Son métier : agent de créateurs. Il a monté sa « boîte » fin 2008 à Limoges. « J'assure des prestations commerciales, de marketing, de communication et de gestion pour le compte d'artistes et d'artisans d'art », explique-t-il. À 32 ans, pas question pour lui de jouer à *L'Auberge espagnole*. Il s'agit bien de « gagner en expérience » auprès d'un entrepreneur chevronné et de se constituer un réseau à l'étranger. Arnaud fait partie des pionniers du dispositif lancé par l'UE le 19 février. Son principe est simple : un chef d'entreprise expérimenté partage ses connaissances en accueillant

un jeune entrepreneur d'un autre pays européen. « L'âge n'entre pas en ligne de compte dans la définition de "jeune entrepreneur" », explique Aline Gaucher, de l'Institut européen de l'entreprenariat rural, une des entités chargées en France d'organiser ces nouveaux échanges Erasmus. Pour être concerné, il faut avoir monté son entreprise depuis moins de trois ans ou, si la structure n'existe pas encore, avoir un projet bien défini. Les échanges peuvent durer de un à six mois, mais il sera possible de fragmenter le séjour. Une partie des frais de voyage et d'hébergement sera financée par l'Union, dans la limite de 1 100 euros par mois. Le programme est réservé aux entreprises

■■■ suite p. 2

ERASMUS MUNDUS PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Budget quadruplé et champ d'application élargi : Erasmus Mundus, qui promet l'enseignement supérieur européen dans le monde, entre dans une nouvelle phase. Pour 2009-2013, 950 millions d'euros seront consacrés à ce programme, qui s'ouvre aux études doctorales. Depuis son lancement, Erasmus Mundus soutient la création de masters européens de haut niveau et accorde des bourses à des étudiants et enseignants de pays tiers venant dans les universités de l'UE, et inversement. Entre 2004 et 2008, plus de 10000 bourses ont été octroyées.

ERASMUS Les jeunes patrons aussi !

de moins de 250 salariés, mais tous les domaines d'activité sont concernés. À travers cette initiative, l'UE poursuit un double objectif : développer l'entreprenariat en Europe et contribuer à l'internationalisation des entreprises européennes. Actuellement, seules 8 % des PME exportent dans un autre État membre.

Premiers départs en mai

Une première phase d'expérimentation se déroulera jusqu'en 2010. Les candidats devront s'inscrire avant fin 2009 sur le site du programme et se rapprocher d'une des organisations intermédiaires désignées dans chaque pays – elles sont neuf en France (chambres de commerce et d'industrie, pépinières d'entreprises, etc.). 870 séjours sont prévus dans le cadre de cette première phase, pour un budget de près de 3 millions d'euros. « Nous avons reçu 85 dossiers de candidature dans les deux premières semaines, se félicitait début mars Typhaine Beaupérin, coordinatrice du programme pour Eurochambres, l'association des chambres de commerce et d'industrie européennes, chargée de chapeauter les organisations intermédiaires. Et les premiers départs sont prévus en mai. » Pour le moment, le programme attire plus de jeunes

entrepreneurs que d'expérimentés, mais « celui qui accueillera un confrère y trouvera aussi des avantages concrets. Le jeune entrepreneur pourra apporter de nouvelles idées et des informations sur le marché de son pays », ajoute Typhaine Beaupérin. Certains entrepreneurs chevronnés ont tout de même déjà manifesté leur intérêt. « Une société de fabrication de crêpes envisage, par exemple, d'accueillir un jeune entrepreneur d'un autre pays pour développer ses marchés et porter l'image de la Bretagne », raconte Véronique Dréan, du cabinet de conseil Inno TSD, également désigné comme organisation intermédiaire. De son côté, Arnaud cherche « son entrepreneur expérimenté ». Il vise surtout l'Italie, « pays à la pointe en matière de design et de regroupements de créateurs ». Il aimerait en profiter pour apprendre l'italien. Mais ce passionné de voyages salue aussi une « formidable opportunité de nouveaux contacts humains et d'immersion dans une autre culture ». Un objectif également au cœur du « grand frère » du projet, le programme Erasmus, qui, depuis vingt-deux ans, a permis à près de 2 millions d'étudiants de vivre une partie de leur cursus dans un autre pays d'Europe.

erasmus-entrepreneurs.eu

L'EUROPE AU JOUR LE JOUR

02/04/2009 ÉCONOMIE



Une réunion préparatoire au G20 s'est tenue le 22 février dernier à Berlin.

Un sommet exceptionnel du G20 doit se tenir à Londres le 2 avril pour permettre aux pays développés et émergents de se pencher ensemble sur la crise économique et financière. Les membres du G20 (dont quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) représentent les deux tiers de la population mondiale et les neuf dixièmes de la production économique. La Commission européenne souhaite que des décisions concrètes soient adoptées, notamment en matière de lutte contre les paradis fiscaux et de régulation des fonds spéculatifs. Le 4 mars, la Commission européenne avait présenté une communication, L'Europe au cœur de la relance, contenant de nombreuses mesures pour rétablir la confiance, assurer la stabilité du système financier, soutenir l'économie réelle et limiter le coût humain de la crise.

eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0114:FIN:FR:PDF

21/04/2009 JEUNESSE

Alors que la crise économique touche particulièrement les jeunes (en France, le taux de chômage des 15-24 ans approche les 20 %), la Commission européenne doit présenter le 21 avril une communication pour une stratégie européenne renouvelée pour la jeunesse. Celle-ci doit réviser le cadre de coopération actuel afin de favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail et à la société en général.



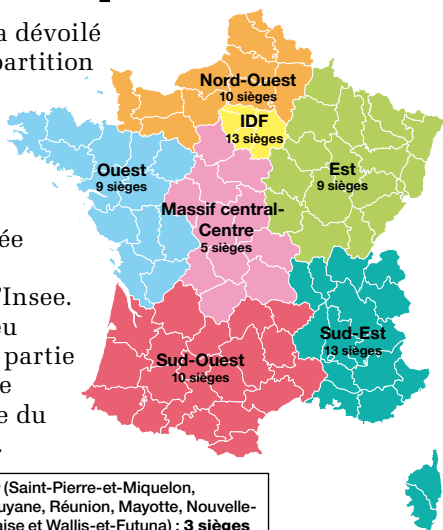
29/04/2009 VIEILLISSEMENT ET ÉCONOMIE

La Commission doit présenter le 29 avril un rapport sur l'impact du vieillissement de la population européenne sur la situation économique des États membres. Il doit établir des projections budgétaires, portant jusqu'à l'horizon 2060, pour l'ensemble des Vingt-Sept et prenant en compte l'évolution des dépenses liées au vieillissement démographique : systèmes de retraites, soins de santé, formation, emploi et chômage, etc.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 7 JUIN 2009

72 sièges pour 8 circonscriptions

Le gouvernement a dévoilé le 28 janvier la répartition des 72 sièges attribués aux parlementaires français entre les 8 circonscriptions électorales, calculée sur la base des recensements de l'Insee. Le scrutin aura lieu le 6 juin pour une partie de l'outre-mer, et le 7 juin pour le reste du territoire national.



Circonscription **Outre-Mer** (Saint-Pierre-et-Miquelon, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) : 3 sièges

ENVIRONNEMENT

LIFE+ : 7 projets français pour 2009



© J. Barret/CENLFR

L'étang de Vendres (Hérault) fait partie des sites naturels remarquables qui doivent bénéficier du soutien de LIFE+.

Sept projets français ont obtenu un cofinancement dans le cadre du programme européen LIFE+ pour l'année 2009, pour un montant total d'environ 10 millions d'euros.

Les projets retenus développent des technologies propres, protègent des espaces naturels remarquables

(comme le réseau de sites lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon du projet LAG'Nature), favorisent le maintien de la biodiversité ou constituent des moyens de communication efficaces sur l'environnement. L'appel à projets 2009 du programme LIFE+ sera disponible à partir du 15 mai.

ec.europa.eu/life

AGRICULTURE

La France veut une PAC plus équilibrée

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Barnier, a présenté le 23 janvier les modalités de mise en œuvre du bilan de santé de la politique agricole commune en France : une miniréforme destinée à améliorer la PAC actuelle, avant la renégociation de son budget pour l'après-2013. 1,4 milliard d'euros, soit 18 % des aides directes de Bruxelles aux agriculteurs français métropolitains, seront réorientés dès l'automne 2010. Prélèvés pour l'essentiel sur les aides directes reçues par les céréaliers, principaux bénéficiaires des aides européennes, ces fonds vont être



© DR/EC

redistribués vers les filières agricoles en difficulté, comme l'élevage ovin et caprin. Parmi les autres mesures annoncées : la création d'une aide de près d'un milliard d'euros pour les surfaces en herbe et la mise en place d'un système de protection des exploitations contre les aléas climatiques et sanitaires.

ec.europa.eu/agriculture/healthcheck/index_fr.htm

agriculture.gouv.fr/sections/presse/communiqués/legitimite-nouvelle-pour/downloadFile/FichierAttache_1_f0/Bilandesante-france.pdf

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Feu vert pour le plan de soutien français

« Je suis satisfaite des garanties présentées par les autorités françaises sur l'absence de caractère protectionniste du plan d'aide au secteur automobile », a indiqué la commissaire européenne à la Concurrence, Neelie Kroes, le 28 février dernier. Annoncé le 9 février, le plan de soutien français prévoit d'accorder 7,8 milliards d'euros d'aides au secteur, dont 6 milliards de prêts à taux préférentiels (6 %) sur une durée de cinq ans pour les constructeurs français Renault et PSA Peugeot Citroën.

COLLOQUE

L'Union européenne en quête de sécurité intérieure et extérieure

Plus de 500 personnes ont participé le 6 mars dernier au colloque organisé par la 61^e session des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), en partenariat avec la Représentation en France de la Commission européenne. À l'issue des travaux, qui ont porté sur l'énergie, le rôle de l'UE et de l'OTAN dans la gestion des crises et sur l'immigration, Jacques Barrot, vice-président de la Commission chargé de la Justice,

Liberté, Sécurité, a rappelé qu'« une Europe qui protège est la meilleure façon d'éviter les replis sur soi et les nationalismes. »



© IHEDN



L'Europe et vous

Comme l'a montré en 2008 la crise gazière entre la Russie et l'Ukraine, l'énergie est une question centrale pour l'avenir de l'économie européenne. Et comme les conséquences du réchauffement climatique menacent la planète, l'enjeu est aussi écologique.

ÉNERGIE UN DÉFI ÉCONOMIQUE, INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL

Pendant quatorze jours, en janvier dernier, la distribution de gaz russe transitant par l'Ukraine a été interrompue dans l'Union européenne, perturbant gravement la production d'électricité et, pour les populations, la capacité de se chauffer – en particulier en Bulgarie, en Serbie et en Slovaquie. « *Même pendant la guerre froide, nous n'avions pas connu ça* », notait, en février dernier à Paris, Jaroslav Zajicek, membre de la Représentation permanente de la République tchèque auprès de l'Union européenne. Au-delà de ce qu'il qualifie de « *prise d'otages* » dont ont été victimes des États membres de l'UE mêlés à un conflit économique – mais aussi politique – auquel ils étaient largement étrangers, la crise a mis en évidence leur dépendance énergétique et l'absence d'un réel réseau européen intégré dans le secteur gazier. « *Les pays baltes, tout comme la Bulgarie, dépendent à 100 % des importations de gaz russe ; ce sont des îlots énergétiques coupés du reste de l'Europe*, souligne Dominique Ristori, directeur général adjoint de la direction générale Transport-Énergie de la Commission européenne. *Cette crise, la plus longue que nous ayons connue dans ce domaine, a pourtant permis à la solidarité européenne de*

s'exprimer. Elle a par ailleurs démontré que le "mix énergétique" européen doit aller dans un sens qui renforce l'indépendance de l'Union. »

La diversification est plus que jamais au cœur de la politique énergétique de l'Union européenne. Celle-ci importe 54 % de l'énergie qu'elle utilise, et elle doit acheter à l'extérieur près des deux tiers de sa consommation de gaz naturel. La diversification des approvisionnements est en cours : si la Russie fournit encore 40 % du gaz importé par l'Union, la Norvège représente 24 % des importations et l'Algérie 18 %. Plusieurs projets de gazoducs, au nord et au sud de l'Europe, font un retour en force sur le devant de la scène après l'épisode de la crise russo-ukrainienne (voir zoom page 6).

Mais la diversification n'exige pas seulement de multiplier les canaux ou les sources d'approvisionnement. Elle implique également de développer les modes d'énergies et d'encourager les énergies renouvelables ainsi que le nucléaire, pour tous les États qui le souhaitent. Le « *paquet énergie-climat* », proposé par la Commission et adopté par le Parlement et le Conseil européen en décembre dernier, rassemble les dispositions permettant d'atteindre les objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre défi-

nis dès 2007 par les États membres (voir ci-dessous). En février dernier, les maires de 400 villes européennes, réunis à Bruxelles dans le cadre du *Covenant of Mayors* (l'Alliance des maires), se sont même engagés à aller au-delà des seuils imposés par le paquet énergie-climat. 41 villes françaises, parmi lesquelles Paris, Nantes, Lyon, Grenoble, Rennes, Lyon ou encore Dijon, figurent parmi les signataires de ce pacte. Elles devront élaborer un plan d'action détaillé pour atteindre ces objectifs ambitieux et le rendre public dans un délai d'un an.

Les objectifs des « 3 X 20 »

En 2007, les États membres se sont fixés les objectifs à atteindre dans la lutte contre le réchauffement climatique d'ici à 2020 :

- Augmenter de 20 % l'efficacité énergétique (isolation des bâtiments, par exemple).
- Réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990.
- Atteindre une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'UE.



Copenhague, nouvelle étape dans la lutte contre le réchauffement

En décembre 2009 se tiendra à Copenhague la conférence de l'ONU sur le climat. Cette conférence fixera les objectifs de « l'après-Kyoto ». Conclu en 1997, le protocole de Kyoto avait en effet défini les engagements des États signataires pour la période 2008-2012, comme celui de réduire de 8 % par rapport à 2005 les émissions de gaz à effet de serre dans les pays de l'Union européenne, mais les États-Unis ne l'avaient pas ratifié. Copenhague constituera, pour de nombreux observateurs, un test de la volonté de changement de la nouvelle administration américaine. Devançant l'appel de la conférence de Copenhague, les pays de l'UE ont adopté des objectifs très ambitieux à atteindre en 2020 : les fameux « 3x20 » (voir ci-contre). Adopté par le Conseil européen en décembre 2008, le « paquet énergie-climat » vise à les mettre en œuvre. Ainsi, dans le cadre du « système communautaire d'échange de quotas d'émission » de CO₂ mis en place par l'Union dès 2005, 11 000 installations énergétiques et industrielles se voient imposer un quota de droits d'émission du principal gaz à effet de serre. Le paquet énergie-climat prévoit, par exemple, d'étendre ces quotas à l'émission de cinq autres gaz, ou encore que les secteurs actuellement non concernés par les quotas, comme le transport terrestre, le BTP, l'agriculture et même les services, réduisent leurs émissions de 10 %.

JÉRÔME LAMBERT,

député de la Charente, coauteur avec Bernard Deflesselles du rapport auprès de l'Assemblée nationale sur le « paquet énergie-climat ».

« Une opportunité pour les énergies alternatives »



© Assemblée nationale

« La crise actuelle représente, d'un certain point de vue, une opportunité formidable pour faire repartir l'économie sur des bases différentes. C'est vrai notamment pour le secteur de l'énergie qui doit développer des solutions

technologiques alternatives, renforcer l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Dans ces circonstances, les objectifs ambitieux de l'Europe, inscrits dans le paquet énergie-climat, doivent être maintenus. »

SUSANNE NIES,

responsable de l'antenne de l'Ifri (Institut français des relations internationales) à Bruxelles, chercheur au sein du programme Énergie de l'Ifri.

« Le secteur de l'énergie reste plus que jamais stratégique et politique »



© DR

« La crise du gaz entre la Russie et l'Ukraine a montré l'extrême fragilité de certains États du sud-est de l'Europe. Les projets de gazoducs alternatifs existent, au nord et au sud de l'UE, mais il faudra une forte volonté

de la part des États membres et de leurs partenaires pour les concrétiser. La même volonté devra animer l'Union pour la création d'un véritable réseau interconnecté du gaz et de l'électricité entre les Vingt-Sept. »

DAMIEN DEMAILLY,

chargé du programme Énergie-Climat, WWF France.

« L'Europe doit être un pont entre le Nord et le Sud »



© DR

« Dans le cadre de la préparation de la conférence de Copenhague sur le climat, l'Europe a réaffirmé son intention de soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour réduire leurs émissions de CO₂. Mais alors

qu'elle chiffre les efforts attendus de ces pays ! Elle ne précise toujours pas quelle serait l'ampleur de son soutien financier et technologique. Pour favoriser un accord ambitieux à Copenhague, l'Europe doit s'efforcer d'être un pont entre le Nord et le Sud. »

Tous les chemins mènent au gaz



Source : Susanne Nies, *Gaz et Pétrole vers l'Europe. Perspectives pour les infrastructures*, Paris, Ifri, « Les Études », série « Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie », tome 4, 2008.

Le projet de gazoduc sous-marin Nord Stream envisage de relier directement la Russie à l'Allemagne.

Mais les pays riverains de la Baltique craignent les effets négatifs du chantier pour l'environnement dans une mer déjà malade des rejets et des déchets industriels.

Le 5 février dernier, la Russie et la Bulgarie ont signé un accord portant sur la réalisation du projet de gazoduc South Stream, qui doit relier les deux rives de la mer Noire. Le projet Nabucco, qui doit acheminer du gaz en Europe depuis le Turkménistan à travers la mer Caspienne, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie, est politiquement très sensible. Selon certains spécialistes, il ne serait rentable qu'à la condition d'être également alimenté par le gaz en provenance d'Iran.

3 QUESTIONS À UN EXPERT

DOMINIQUE RISTORI, directeur général adjoint,
DG Énergie et Transports de la Commission européenne.

« Toutes les régions d'Europe sont concernées. »

Quelles leçons tirez-vous de la crise gazière de janvier dernier entre l'Ukraine et la Russie ?

La crise a été longue et difficile, et certains des États membres comme la Bulgarie et la Slovaquie ont été très touchés, accusant des coupures de chauffage. Le gaz provenant de la Russie y est en effet la seule source d'énergie pour les particuliers, les hôpitaux et les écoles. La diversification, non seulement des routes d'approvisionnement, mais également des sources d'énergies, entre le gaz, le charbon, le nucléaire, le pétrole et les énergies renouvelables, est la réponse de bon sens. Et ce, alors que d'ici à 2030, la moitié

du parc des centrales électriques européennes va devoir être renouvelé. L'enjeu est considérable, les investissements nécessaires sont estimés à 900 milliards d'euros. Les choix détermineront largement notre futur énergétique en termes de compétitivité, de climat et de sécurité.

Les grands projets de gazoducs semblent pourtant avoir du mal à avancer...

Les projets tels que Nabucco, prévoyant d'acheminer du gaz en provenance du Caucase et de l'Asie centrale, sont nécessairement liés aussi à des questions de politique extérieure. Ils ne pourront

être pleinement développés que lorsque ces zones atteindront une plus grande stabilité et s'étendront, un jour peut-être, jusqu'à l'Iran – qui possède les deuxièmes réserves mondiales de gaz. Ceci dans le cas où les relations avec ce pays devaient être normalisées, après le règlement satisfaisant de la question nucléaire.

Dans le contexte de crise économique actuelle, est-il possible d'atteindre le niveau d'investissements nécessaire au développement du secteur de l'énergie ?

L'énergie apparaît aujourd'hui comme un secteur productif



© DR

par excellence, et créateur d'emplois : qu'il s'agisse du renouvellement des centrales électriques ou de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des produits – domaine où beaucoup reste à faire –, toutes les régions d'Europe sont concernées. Le secteur énergétique dispose d'un vrai potentiel pour être un des vecteurs principaux de la relance économique en Europe, mais aussi en France.

INFORMATION FINANCIÈRE

Exemption en vue pour les microentreprises

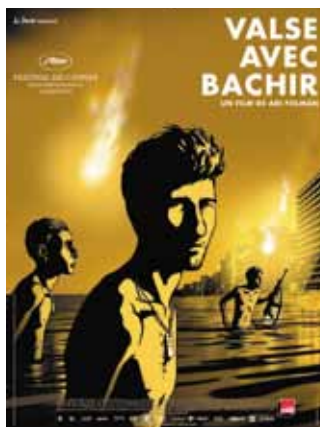
Alléger les charges financières et administratives des très petites entreprises : tel est l'objectif de la Commission européenne, qui vient de transmettre au Parlement et au Conseil une proposition visant à les libérer dès 2010 de leurs obligations en matière d'informations financières. Jusqu'ici soumises, en la matière, au même régime que les grandes entreprises, les entités de moins de dix salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros pourraient ainsi économiser en moyenne 1200 euros par an. Dans un contexte économique dégradé, cette mesure leur permettrait de réaliser une économie totale de 6 milliards d'euros.

CINÉMA

MEDIA, en haut de l'affiche

Il est encore temps de découvrir dans les salles obscures *Slumdog Millionnaire* et *Valse avec Bachir*. Ces deux créations, respectivement Oscar du meilleur film et César du meilleur film étranger en 2009, font partie des œuvres cofinancées par le programme MEDIA de l'Union européenne, destiné à renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen.

Deux récompenses qui succèdent à la Palme d'or décrochée à Cannes en 2008 par *Entre les murs*, film également soutenu par ce programme. Lancé en 2007, MEDIA injectera jusqu'en 2013 quelque 755 millions d'euros dans le secteur cinématographique européen.



© DR



© DR



© Jupiter images

FISCALITÉ

TVA réduite pour la restauration

Les ministres de l'Économie et des Finances des États membres de l'UE se sont accordés à l'unanimité le 10 mars sur la possibilité de baisser le taux de TVA dans certains secteurs employant une main-d'œuvre importante, notamment la restauration, comme le souhaitait la France. Applicable à compter de 2010, ce taux a été fixé par le gouvernement à 5,5 %.

OGM

Droit d'information renforcé

La Cour de justice des communautés européennes a rendu, le 17 février dernier, un arrêt décisif pour l'information des consommateurs : les États membres de l'Union européenne ont désormais l'obligation de rendre publique la localisation précise des cultures OGM sur leur territoire. Cette décision répond à une plainte déposée en 2004 par un citoyen contre une commune d'Alsace qui refusait de lui communiquer la fiche d'implantation et la localisation des essais de dissémination d'OGM. S'appuyant notamment sur une directive du 12 mars 2001, les juges ont considéré que « l'information relative au lieu de dissémination ne saurait en aucun cas rester confidentielle » et que « la protection de l'ordre public ou d'autres intérêts (...) ne saurait être opposée à la communication des informations énoncées par la directive ».

Le texte intégral de l'arrêt de la CJCE : curia.europa.eu

LE LIVRE
DU MOIS**DANS L'ŒIL DU CYCLONE**

Une présidence de crises, de Jean-Pierre Jouyet (et Sophie Coignard), éditions Albin Michel, janvier 2009, 16 euros.



Recueilli « sur le vif », le témoignage de l'ancien secrétaire d'État aux Affaires européennes Jean-Pierre Jouyet illustre bien le caractère exceptionnel de la présidence française de l'Union européenne entre juillet et décembre 2008, qui a notamment dû faire face au conflit russo-géorgien et à la tempête financière. Ce récit « décapant » se conclut par un exercice de politique-fiction : s'imaginant en citoyen touriste d'une entité imaginaire baptisée Freedonia, l'ancien collaborateur de Jacques Delors détaille son voyage cauchemardesque dans une Europe virtuelle sans liberté de circulation, sans l'euro, sans les réglementations qui protègent les consommateurs... Une façon originale de souligner, *a contrario*, ce que l'Union apporte à notre vie quotidienne.

PASCALE KRÉMER,

journaliste au groupe Le Monde, lauréate du concours européen de journalisme sur les discriminations et la diversité

« Une dynamique de tolérance »

« **J'**ai été à la fois surprise d'être lauréate et heureuse de partager le prix danois », sourit Pascale Krémer, 40 ans, récompensée pour son article sur l'homophobie dans le football, dans le cadre de la 5^e édition du concours de journalisme de la Commission européenne. Une distinction également décernée à Ole Hall, pour son article sur les femmes voilées. « Je n'ai pas pu le rencontrer le jour de la cérémonie à Prague, mais il y avait beaucoup d'associations de lutte contre les discriminations, et j'ai beaucoup échangé avec une consœur grecque qui a écrit sur la communauté rom. » Journaliste au Monde depuis seize ans, Pascale s'est d'emblée spécialisée dans la rubrique « société », propice aux rencontres avec les gens qui ne font pas forcément la une de l'actualité. « Un matin, j'ai reçu un mail de la Commission m'annonçant le thème du concours : "Pour la diversité. Contre les discriminations". C'était fait pour moi. J'ai beaucoup écrit sur ces sujets, qu'il s'agisse des homosexuels, des femmes ou des minorités ethniques. » Elle envoie un article récent paru dans *Le Monde 2*, le supplé-

**EN DATES****1992**

Diplômée du Centre de formation des journalistes (CFJ) à Paris.

31 mai 2008Parution de l'article « Homophobie et football : la leçon de Chooz » dans *Le Monde 2*.**5 février 2009**

Lauréate du concours de journalisme sur les discriminations et la diversité.

ment hebdo du quotidien du soir. Il s'agit d'un reportage dans le club de football de Chooz, ville de 786 âmes dans les Ardennes. Yoann, un des joueurs du club, est le seul

licencié ouvertement homosexuel inscrit à la Fédération française de football, selon le Paris Foot Gay, association de lutte contre l'homophobie dans les stades. Cette situation, rare en France comme en Europe, fait la force de l'article, tout comme la « dynamique de tolérance de la ville après le coming out du joueur ». Le champion Vikash Dhorasoo, parrain de l'association, s'est d'ailleurs rendu à Chooz pour un match contre l'homophobie, organisé par le club avec le soutien de la

municipalité. « Mais l'intérêt de l'article repose aussi sur la personnalité joyeuse et insouciant du joueur », explique la journaliste. Si peu de sportifs de haut niveau affichent leur homosexualité. « Yoann a récemment rencontré Olivier Rouyer, un ancien international, homosexuel comme lui. »

► journalistaward.stop-discrimination.info/fileadmin/ja08/Winning_articles/147_JA_FR.pdf

► stop-discrimination.info/881.0.html

L'EUROPE EN LIGNE

REPRÉSENTATION EN FRANCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :
► europa.eu/france

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EUROPE :
► touteleurope.fr

CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT :
► europedirectfrance.eu

L'EUROPE EN FRANCE – ISSN : 1830-8791 – Le mensuel de la Représentation en France de la Commission européenne – 288, bd Saint-Germain, 75007 Paris – Tél. : 01 40 63 38 00 • Directeur de la publication : Yves Gazzo – Directrice de la rédaction : Laurence de Richemont – Rédacteur en chef : Renaud Soufflot de Magny • Rédaction : Aurélie Blondel, Stéphane Boumendil, Frédéric Magnan, Élodie Martinez • Conception/réalisation : CITIZENPRESS – Responsable d'édition : Stéphane Boumendil – Tél. : 01 77 45 86 75. Impression : Vincent. Ce numéro a été tiré à 75000 exemplaires. Dépôt légal : avril 2009. Les articles publiés dans *L'Europe en France* n'engagent pas la Commission européenne. Abonnement gratuit et désabonnement : comm-par-abonnement@ec.europa.eu